

Centre de Formation

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout intervenant travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant être habilité HN2

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité :

- Mettre en œuvre son rôle et ses responsabilités de chargés de travaux au sein de l'organisation d'un CNPE dans toutes les étapes d'une intervention.
- Exercer son rôle dans la gestion des anomalies détectées lors de ses interventions.

Programme

- Accueil et présentation de la formation
- Risques en CNPE (Sûreté et sécurité)
- Rôles du chargés de travaux lors de l'appropriation
- Rôles du chargés de travaux lors de la réalisation avant les travaux
- Rôles du chargés de travaux lors de la réalisation pendant les travaux
- Rôles du chargés de travaux lors de la clôture de l'intervention
- Validation des acquis théoriques
- Synthèse et bilan de la formation

Méthodes et supports

- Progression pédagogique par objectifs
- Démarche pédagogique principalement utilisant les méthodes expositive et interrogative
- Alternance de séquences théoriques et d'exercices pratiques
- La réussite aux validations des acquis, participe à la délivrance par l'employeur de l'habilitation HN2
- Chantier-école possédant l'agrément EDF

Prérequis

1. Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
2. Avoir réalisé trois interventions distinctes en CNPE en tant qu'intervenant habilité HN1
3. Être en possession d'un certificat de stage SCN Niveau 1 datant de moins de 4 ans
4. Être en possession d'un certificat de stage CSQ datant de moins de 4 ans

Modalités d'évaluation

- Validation des Acquis Théoriques (VAT) par QCM de 40 questions valant 1 point chacune.
- Validation des Acquis en Situation (VAS) selon 20 critères comportementaux valant 2 points chacun.

Critères de réussite

Le certificat SCN2 est délivré si le stagiaire obtient :

- VAT \geq à 15 / 20. Pour un résultat \geq 8 / 20 et $<$ 15 / 20, le stagiaire se verra proposer une nouvelle VAT (rattrapage).
- ET
- VAS \geq 32 / 40.